



CONVENTION DE PARTENARIAT

UNIVERSITE ABDELMALEK ESSAADI

(FACULTE POLYDISCIPLINAIRE A LARACHE)

&

SOCITETE AQUA M'DIQ

[Handwritten signature]

[Handwritten mark]

Entre les soussignés :

La Faculté Polydisciplinaire à Larache dénommée ci-après **FPL**, représentée par Monsieur **Mohamed Larbi KERKEB**, en qualité de Doyen ;

D'une part, Et

La Société Aqua M'diq, dénommée ci-après **Aqua M'diq**, représentée par Monsieur **Housni CHADLI**; en qualité de Directeur.

D'autre part.

- Considérant la politique de la **FPL** à renforcer le capital humain actif et de contribuer au développement économique de la région ;
- Considérant la volonté de la **FPL** de participer à la promotion et au développement de l'emploi des jeunes diplômés à travers des formations hautement qualifiantes ;
- Considérant le domaine d'activité de **Aqua M'diq** ;
- Considérant la volonté de **Aqua M'diq** d'accompagner les étudiants aussi bien dans la réalisation des stages de formation que dans le développement des axes de recherches dans le secteur ;
- Considérant la volonté des deux parties à accompagner le développement socio-économique de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima ;

F

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : objet de la convention

La présente convention a pour objet d'établir un protocole de partenariat entre les deux parties en matière de formation, de recherche scientifique et d'accompagnement des étudiants de la faculté dans des stages, des projets de fin d'études et des sujets de doctorat.

Article 2 : Engagements de la FPL

- Fournir à **Aqua M'diq** toutes informations et données statistiques concernant aussi bien les lauréats que la nature des formations dispensées ;
- Mettre les locaux de la Faculté à disposition de **Aqua M'diq** pour l'organisation des rencontres scientifiques, des séminaires et des formations continues de ses professionnels avec implication des étudiants de la **FPL** ;
- Mettre en valeur l'action de **Aqua M'diq** en vue de l'organisation des Ateliers de la recherche dans le domaine de l'aquaculture avec implications des professionnels du secteur à travers la sensibilisation des étudiants de la Faculté en particulier et de l'université en général ;
- Collaborer avec **Aqua M'diq** pour l'organisation de manifestations au profit des étudiants et lauréats de la Faculté ;

Article 3 : Engagements de Aqua M'diq

- Organisation et animation des ateliers de réflexion scientifique dans le secteur aquacole ;
- Mettre à la disposition de la **FPL**, les données et les études susceptibles d'intéresser la Faculté et qui sont relatives au secteur de l'aquaculture ;
- Organisation des séances d'information sur tous les services et prestations de **Aqua M'diq** au profit des étudiants de la Faculté.

Article 4 : Comité de suivi

Un comité mixte de suivi de l'exécution de la présente convention de partenariat sera institué. Ce comité sera constitué de deux représentants de chaque partie qui seront désignés par échange de lettres.

Ce comité se chargera de la mise en œuvre de cette convention et veillera à y apporter les améliorations et les ajustements nécessaires.

AP

ML

Article 5 : Date de prise d'effet, de résiliation

La présente convention sera établie en trois exemplaires et prendra effet à compter de sa date de signature par les deux parties. Elle est conclue pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction.

Cette convention peut être résiliée par chacune des deux parties, moyennant un préavis d'un mois notifié à l'autre partie, par lettre.

Cette convention est établie en trois exemplaires originaux

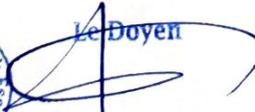
Fait à Larache, le 17 / 11 / 2020

Pour la Faculté Polydisciplinaire à Larache



M. Mohamed Larbi KERKEB

Doyen


Le Doyen
Mohamed Larbi KERKEB

Pour l'Université Abdelmalek Essaâdi



M. Mustapha STITOU


Président par intérim
Pr. Mustapha STITOU

Pour la Société Aqua M'diq



M. Housni CHADLI

Directeur
AQUA M'DIQ S.A.
Port de M'diq, B.P. 251
Tél.: 05 39 66 42 93
Fax: 05 39 66 37 56
R.C 4113